

Lausanne, le 20 septembre 2018

Communiqué de presse

Budget 2019 : un équilibre de plus en plus vacillant Les dépenses de l'action sociale franchissent la ligne rouge et dépassent le 30% du budget

Le Conseil d'État sera « attentif à la croissance des charges, notamment dans le domaine social, et veillera particulièrement à leur maîtrise », peut-on lire dans sa présentation du budget 2019. Le PLR Vaud se félicite que la majorité du Conseil d'État partage enfin (!) ses préoccupations. Le budget pour l'année prochaine prévoit une nouvelle croissance des charges et on s'attend à voir la dette vaudoise passer le cap symbolique du milliard. Pour le PLR Vaud, la coupe est pleine. Le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) va-t-il continuer à s'enfler telle la grenouille face au bœuf ? Par ailleurs, les incidences financières de la mise en œuvre anticipée de la réforme de l'imposition des entreprises (RIE3) sont absorbées, malgré l'absence des compensations fédérales. Grâce à la gestion pointue du grand argentier Pascal Broulis, le budget ne vire pas au rouge et c'est un 13^{ème} budget équilibré consécutif que le gouvernement présente aujourd'hui.

Avec une augmentation de 2.55% des charges, l'État dépensera CHF 243 millions supplémentaires en 2019. La hausse des charges de l'État dépassera ainsi allègrement la croissance du PIB vaudois (1.9%). Pour ne pas changer les mauvaises habitudes du gouvernement, les plus fortes hausses se situent au DSAS. **La hausse des dépenses dans l'action sociale est, à elle seule, 4 fois supérieure à la croissance économique vaudoise ! Sur 100 francs, l'État dépensera autant pour l'action sociale que pour la formation (CHF 30.11) !** On revient gentiment (mais sûrement ?), à la situation de 2017, quand le social avait supplanté la formation dans les priorités de l'État. Pour rappel, en 2003, la part dévolue au social (sur 100 francs) était de CHF 20.3. En 2019, elle a fait un saut de 10%.

Le PLR Vaud s'étonne que la hausse de la démographie continue d'être invoquée comme argument expliquant la croissance des charges. En 2017, le PLR avait déjà pu expliquer, chiffres à l'appui, que si la démographie joue un rôle, elle ne légitime nullement l'extraordinaire budget dévolu au social (cf. communiqué de presse du PLR Vaud du 15 août 2017 « [Rentrée politique 2017 du PLR Vaud](#) »).

Dans le domaine de l'action sociale, on compte sur une augmentation budgétaire de 179 millions, soit **+7.4%** par rapport au budget 2018. Les autres années, l'augmentation n'avait pas osé dépasser les 5%. Le bond est remarquable, et remarqué. Et ce n'est pas tout, si le domaine du social représentait à lui seul 58% de l'augmentation totale du budget en 2018, cette année **il représente 73,6% de la hausse globale !** Une croissance en partie expliquée par l'augmentation des subsides à l'assurance-maladie obligatoire pour CHF 150 millions. Et la nouvelle hausse des primes maladie annoncée pour l'année prochaine aggravera encore la situation. Le PLR Vaud relève encore que la facture sociale, à charge des communes (il est important de le souligner) grossit de 42 millions.

Les prévisions ne sont pas plus réjouissantes du côté de la santé, avec une augmentation des dépenses de +2.3% par rapport au précédent exercice (+ CHF 30 millions). Au budget 2018, c'était 1.9%, +2% en 2017, +2.1% en 2016, +4.8% en 2015, +9.8% en 2014 et +4.8% en 2013.

Si le PLR Vaud avait pointé du doigt une nouvelle augmentation des ETP dans le budget 2018 (qui était de +229.8), il constate cette année une hausse plus importante encore, avec 285 ETP supplémentaires. Une situation préoccupante.

Points positifs, le PLR Vaud salue les efforts consentis dans l'éducation numérique. Les élèves doivent être outillés pour maîtriser les technologies appelées à prendre de plus en plus de place dans nos sociétés, comme la [motion](#) de la députée PLR Catherine Labouchère le demandait notamment. En outre, le renforcement de la formation professionnelle (duale et en école) et le développement de la certification des acquis professionnels sont des mesures qui vont dans la bonne direction.

Sont salués également les investissements prévus pour les prisons et dans l'économie vaudoise. Investir dans celle-ci permet de garantir la solidité d'un tissu économique varié, gage d'une économie dynamique et de la création d'emplois. A ce titre, le PLR Vaud constate que les conséquences financières de l'application anticipée de la RIE3 sont bien maîtrisées, malgré l'absence des compensations fédérales, qui se font attendre suite au rejet du projet au niveau suisse. Cette gestion n'est évidemment pas étrangère au travail scrupuleux mené par le Chef du Département des finances.

La nécessité d'avoir des finances saines et équilibrées est d'autant plus importante que des nuages pointent à l'horizon : le référendum lancé contre la nouvelle mouture de la RIE3 fédérale laisse les finances communales et cantonales en attente et notre économie dans l'incertitude, tandis que des initiatives comme celles contre le droit international (dite « pour l'autodétermination ») et celle de « limitation », n'annoncent pas de brillant réveil pour notre économie.

En conclusion, le PLR Vaud précise qu'il n'est pas contre les dépenses de l'État, mais il estime que celles-ci doivent être faites de façon parcimonieuse et réfléchi sur le long terme. On se demande combien de temps la grenouille mettra à éclater. Des départements ne doivent pas être contraints de se serrer la ceinture pour répondre à l'appétit toujours plus gargantuesque du DSAS. Les contribuables vaudois, qui par l'effort de l'impôt participent à l'équilibre du budget cantonal, se réjouiront de l'application de l'initiative des Jeunes Libéraux-Radicaux vaudois « une baisse d'impôts pour la classe moyenne ».

Les députés PLR au Grand Conseil déposeront des amendements au budget pour tenter de le corriger. A défaut, ils agiront via des interventions parlementaires proposant des mesures structurelles touchant notamment au CSIAS et au RDU.

Contacts:

Marc-Olivier Buffat, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

Alexandre Berthoud, vice-président du PLR Vaud et président de la COFIN au Grand Conseil 078 756 10 08

Georges Zünd, député PLR membre de la COFIN, 076 321 93 22

Gérard Mojon, député PLR membre de la COFIN, 079 210 38 68

Guy-Philippe Bolay, député PLR membre de la COFIN, 076 414 36 31

Florence Gross, vice-présidente du PLR Vaud, 079 709 85 68

Laurine Jobin, secrétaire générale du PLR Vaud, 079 936 71 65